

# Cameroon Business Forum (CBF)

Lundi 18 Mars 2019

Présentation du Thème Général  
« **Emergence et Développement de l'Investissement  
privé au Cameroun** »

**Par Monsieur Célestin TAWAMBA**

Président de la Coordination Patronale du Cameroun

**Excellence Monsieur le Premier *Ministre*,  
Mesdames et Messieurs,**

Monsieur le Premier Ministre, merci d'être là aujourd'hui avec nous, pour ce qui constitue votre première session du Cameroon Business Forum. Il s'agit de la dixième (10<sup>ème</sup>). C'est l'occasion de dresser un bilan, d'évaluer le chemin parcouru ensemble. Cette édition se veut un CBF de transition vers un CBF rénové et plus efficace, une nécessaire évolution au vu des résultats mitigés obtenus en une décennie d'existence.

Monsieur le Premier Ministre, dans cette enceinte, les chefs d'entreprises s'exprimeront toujours avec leurs tripes, sans langue de bois. Votre style direct est un atout à cet égard. Le CBF est un grand moment attendu par le secteur privé, où le politique et l'économie se prêtent au jeu de la responsabilité, de l'écoute et surtout de l'action, pour la cause du secteur privé.

**Excellence Monsieur Le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs,**

Il m'a été demandé, en guise d'introduction à nos travaux, de faire une présentation du thème général : « **Emergence et développement de l'investissement privé au Cameroun** ». Trois ateliers suivront, qui débattront des thématiques suivantes :

- **Atelier n° 1 : L'émergence et le défi de l'industrialisation**
- **Atelier n° 2 : Quelle politique fiscale pour l'émergence du Cameroun ?**
- **Atelier n° 3 : Quelles stratégies d'Import-Export pour l'émergence ?**

La présente édition du CBF se tient dans un contexte extrêmement difficile, à la fois pour les entreprises mais également pour l'Etat dont les finances sont mises à rude épreuve. En guise d'illustration, je vais retenir uniquement les points suivants :

- La crise du Nord-Ouest/Sud-Ouest a de graves conséquences sur l'activité économique. Une évaluation de son impact avait été transmise l'année dernière au Gouvernement et une mise à jour est en cours d'élaboration par le GICAM. Il y a urgence à trouver une solution à cette crise.
- La pénurie sévère des devises est un problème réel qui se traduit par un ralentissement important des opérations de transfert. Elle met à mal la crédibilité des entreprises auprès des fournisseurs et exercent des pressions sur le risque-pays. De plus, les récentes dispositions prises par la BEAC en matière de réglementation des changes ne laissent pas envisager une amélioration de la situation à brève échéance.

La dette intérieure culmine toujours à un niveau élevé, malgré un début de remboursement. Elle est préjudiciable à la trésorerie des entreprises.

- La fiscalité est toujours aussi handicapante pour les acteurs économiques. Elle reste un obstacle au développement des affaires au regard de son caractère confiscatoire, et elle ne garantit pas toujours les droits du contribuable. Elle reste le domaine d'élection d'embuscades, et elle aggrave le climat de méfiance existant entre l'administration et le contribuable.
- Enfin, l'environnement des affaires ne montre toujours pas de signes d'amélioration notables comme l'atteste le Rapport du Doing Business 2019 qui classe le Cameroun à la 166<sup>ème</sup> place sur 199, soit une perte de trois (3) places par rapport au classement 2018.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs,**

Pour donner corps à une meilleure lisibilité de sa stratégie économique, le Cameroun s'est doté, il y a dix (10) ans d'un plan de développement à long-terme dit « *Cameroun Vision 2035* » Ce plan vise à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035, et ce en trois étapes que nous rappelons ci-après brièvement :

- 2010 - 2019 : il s'agissait de moderniser l'économie avec une estimation du taux de croissance moyen du Produit intérieur brut (PIB) de 5,5 % ;
- 2020 - 2027 : il s'agira de faire passer le Cameroun de la catégorie des pays à faible revenu vers la catégorie des pays à revenu intermédiaire ;
- 2028 - 2035 : il s'agira d'être classé comme pays émergent, avec un secteur secondaire représentant 40% du PIB.

Le taux de croissance moyen du PIB du Cameroun entre 2010-2019 est estimé autour de 4,2 %, en-deçà du taux moyen de 5,5 % prévu dans le DSCE.

De plus, la part du secteur secondaire dans le PIB n'a cessé de décroître. Elle est passée de 36,7% en 2000 à 25,3% en 2017, soit une chute de 11 points. Cette évolution atteste d'un décrochage industriel de notre économie. En clair, nous nous sommes plutôt éloigné des principaux critères de notre objectif d'émergence.

**Par ailleurs, la Banque Mondiale, dans un mémorandum publié en décembre 2016, estime que pour que notre vision 2035 se concrétise, il faut que sur 20 ans, le Cameroun affiche 8% de taux de croissance annuel, un taux d'investissement annuel de 20% et 2% de gain de productivité annuel. Une tâche titanesque si nous voulons maintenir notre ambition.**

Que faire donc pour accélérer le mouvement de notre pays vers l'émergence ? Pour cela, il faut des investissements et améliorer les conditions de l'attrait de l'investissement privé.

## **Excellence Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs**

### ***L'investissement privé***

Il n'y a pas d'émergence économique sans investissements. Le taux d'investissement est projeté dans le DSCCE à 25% en 2020, puis à 30% en 2025. Or il stagne depuis 2015 autour de 22%. Le Cameroun a donc du mal à attirer davantage d'investissements privés.

Du coup, pour retrouver le sentier de la Vision 2035, il va falloir gagner 7 points de PIB à l'horizon 2025, soit en moyenne Fcfa 600 milliards d'investissements supplémentaires chaque année par rapport à l'année précédente. Il s'agit de passer des 4 800 milliards Fcfa actuels à une moyenne de 7 000 milliards Fcfa sur les sept prochaines années.

Nous nous félicitons de l'adoption en avril 2013 de la Loi sur les incitations à l'investissement privé qui va dans le bon sens. Toutefois, en exonérant et en défiscalisant tous azimuts sans aucune véritable stratégie, elle produit des effets pervers telles que des ruptures de concurrence dans des secteurs autrement matures, ou encore des rétrécissements de l'assiette fiscale.

De plus, pour attirer les investissements privés, des lois incitatives, fussent-elles bien calibrées, ne suffisent pas. De fait, un organisme comme l'OCDE a défini des critères pour améliorer les conditions offertes aux investisseurs, dont trois (3) principaux : **(i) abaisser le coût de l'investissement, (ii) réduire les risques, (iii) renforcer les capacités.**

S'agissant notamment du coût de l'investissement, il s'agit de minimiser les coûts de mise en conformité avec le cadre administratif, juridique et réglementaire, y compris les coûts supplémentaires imposés par la médiocrité des infrastructures physiques, la corruption et les lourdeurs administratives. Ces coûts sont dissuasifs pour les investisseurs et constituent en outre un facteur qui entrave l'intégration des entreprises dans l'économie formelle, une perte sèche pour l'économie.

Ces développements sur l'émergence et l'investissement privé étant faits, je voudrais, Mesdames et Messieurs, dire un mot des ateliers qui vont suivre :

### **D'abord l'Atelier n°1**

L'un des objectifs du DSCCE est de porter la part du secteur secondaire à 40% du PIB. Seule l'industrie permettra ce niveau de performance, or la faiblesse de notre base industrielle handicape tout notre développement économique. Nous devons produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons. L'Atelier n°1 pourrait se saisir de cette réflexion. Sans vouloir préempter les recommandations de cet Atelier, ma conviction est que nous devons nous approprier le PDI et surtout le revisiter.

### **Ensuite l'Atelier n°2**

La Fiscalité, entendue ici comme étant l'ensemble des instruments fiscaux, para-fiscaux, douaniers, ainsi que le coût lié au suivi de l'administration de l'impôt et du contentieux, reste dissuasive pour les investisseurs dans notre pays. Un changement de paradigme fiscal s'impose.

Outre la taxation sur la base du chiffre d'affaires qu'aucun investisseur au monde ne peut comprendre, les griefs sont suffisamment nombreux pour qu'enfin nous décidions de mettre la fiscalité au service du développement. Une fiscalité qui garantit à l'Etat des ressources suffisantes pour l'exercice de ses missions régaliennes, sans pour autant obérer la compétitivité des entreprises. C'est une piste de réflexion que l'Atelier n°2 pourrait explorer, tout autant que les propositions de réformes fiscales du GICAM présentées l'année dernière.

### **Enfin l'Atelier n°3**

Un pays émergent ne peut pas s'accommoder d'une balance commerciale structurellement déficitaire, le cas de notre pays avec -1000 milliards Fcfa en moyenne sur les cinq dernières années.

Il convient donc de repenser notre politique de commerce extérieur, dans la perspective de réguler les importations et de promouvoir les exportations. Des choix courageux et stratégiques s'imposent. Comment comprendre en effet que le Cameroun continue à importer autant de riz, de poissons, même des pains au chocolat et croissants surgelés, de meubles, de la friperie, des uniformes de l'armée etc... ? Et dans le même temps, on a un mal fou à exporter nos produits, de quantités moindres au demeurant, en raison de nombreuses entraves. C'est une réflexion que l'Atelier n°3 pourrait conduire.

## **Excellence Monsieur le Premier Ministre Mesdames et Messieurs,**

A ce stade de mon propos, permettez-moi d'évoquer tout aussi brièvement deux questions centrales dans notre quête de l'émergence, et qui constituent des constances dans la vie économique d'un pays : la gouvernance publique et privée, et le dialogue public – privé, dont le CBF est l'une des formes d'action et d'expression.

### **D'abord la gouvernance privée :**

Excellence Monsieur le Premier Ministre, pour emprunter un langage qui vous est familier, je dirai que notre parti – oui, nous en avons un – notre parti, disais-je, c'est le Parti de l'entreprise. Ce Parti a vocation à l'encadrer. Les entreprises n'ont pas que des attentes à faire valoir aux Pouvoirs publics. Elles ont aussi des devoirs. A cet effet, les entreprises, quelle que soit leur taille, ne pourront plus faire l'économie de mutations sur les plans du renforcement des structures organisationnelles, du développement et l'acquisition des compétences, ainsi que du respect de l'éthique des affaires. Le Patronat a un rôle moteur à cet égard.

### **Ensuite, la gouvernance publique :**

L'organisation et le fonctionnement de l'Etat sont un facteur-clé de l'amélioration de la compétitivité nationale. Je ne pense pas que nous pouvons nous permettre de continuer à nous accrocher à des schémas traditionnels trop dispendieux et qui ne prennent pas en compte, ou mal, l'entreprise et ses contraintes.

Un véritable changement de paradigme s'impose à notre administration si nous voulons rattraper les retards accumulés pour atteindre l'émergence.

**Enfin, le dialogue public-privé :**

Pour l'Etat et les Entreprises, l'action et l'efficacité dans l'action sont devenues un impératif. Ma conviction est que nous devons travailler en toute confiance et transparence, dans le cadre d'un dialogue Etat – Secteur privé rénové.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

Au moment où je m'apprête à conclure mon propos, j'ai à l'esprit l'audience que vous avez bien voulu m'accorder le 6 mars dernier. Je me suis retrouvé face à une personnalité ouverte, curieuse et sensible aux préoccupations des chefs d'entreprise. J'ai découvert un esprit constructif et une volonté manifeste d'impulser une nouvelle dynamique à la relation Gouvernement – Secteur privé. J'ai noté l'élan de changement et la volonté de transformation qui vous anime et que vous entendez impulser par des méthodes de travail qui font la part belle au dialogue permanent et au pragmatisme.

Ce sont, pour nous chefs d'entreprises, de vrais motifs d'encouragement. Et nous en avons le plus grand besoin. Mais, alors même que de nombreuses initiatives sont prises par le Gouvernement, les résultats demeurent mitigés. Les causes d'abattement et de renoncement sont légions. Des marchés se ferment en raison de l'insécurité et de la guerre. Des entreprises sont poussées à réduire la voilure, voire à fermer, en raison de l'accumulation de créances sur l'Etat.

Les tracasseries administratives et les contrôles fiscaux se multiplient et prennent abusivement sur le temps que les chefs d'entreprises doivent consacrer logiquement à la stratégie et à la conquête de marchés. Des entreprises qui feraient des bénéfices sont dans la hantise de voir le Fisc en prendre une part de manière indue. En un mot, les chefs d'entreprise sont fatigués, épuisés, sur les rotules, nombre d'entre eux n'en peuvent plus, ayant brisé les derniers ressorts de leur capacité de résistance !

Cependant, ils restent déterminés, car ils ont foi en l'avenir de notre pays. Mais, tiendront-ils plus longtemps que cela n'est économiquement viable ? Cette question, bien évidemment, nous interpelle tous, ici et maintenant dans cette salle et bien au-delà, car l'heure est grave et chacun doit y mettre du sien pour que notre partenariat, que dis-je, notre mariage sorte de l'alliance pour le meilleur et le pire pour explorer de nouveaux horizons où chacun doit donner le meilleur de lui-même pour que le pire n'arrive jamais.

L'heure est donc à l'urgence et à l'action. Aller vite et ensemble en regardant dans la même direction devient un impératif dans le processus de prise d'initiatives et de mesures qui, du coup, doivent davantage répondre aux attentes réelles des entreprises.

A cet égard, soyez assurés de la disponibilité du Patronat, malgré les difficultés relevées, à agir en parfaits partenaires du Gouvernement, pour relayer les demandes du Secteur privé et les appuyer de solutions réalistes et constructives.

C'est tout le sens que nous donnons à l'appropriation que nous nous faisons de la nouvelle dynamique que vous entendez imprimer au Dialogue Etat – Secteur Privé.

Les chefs d'entreprises peuvent réaliser beaucoup de choses. Mais sans l'Etat et son accompagnement efficace, ils échoueront, et avec eux l'Etat et la Nation.

C'est en cela que Jean-Paul II nous conviait à la solidarité lorsqu'il disait : « Nous allons devoir nous sauver ensemble ou périr ensemble ! »

**A vous, Excellence Monsieur le Premier Ministre, aux membres du Gouvernement qui vous accompagnent, à mes pairs chefs d'entreprises, aux institutions internationales, à tous ceux qui sont des nôtres pour le présent CBF,**

Merci pour votre aimable attention.

**Célestin TAWAMBA**

Président de la Coordination Patronale du Cameroun